

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 juillet 2022

L'an deux-mille-vingt-deux, et le douze juillet à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Loire et Semène régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Communautaire à 1 place de l'Abbaye à La Séauve sur Semène, sous la présidence de Monsieur Frédéric GIRODET, le Président.

Etaient présents :

Commune d'AUREC SUR LOIRE :	M. VIAL, Mme TEYSSIER, M. HAURY, Mme GOMEZ, M. ARNAUD;
Commune de SAINT JUST MALMONT :	M. GIRODET, Mme BONNEFOY, M. BUGNAZET, Mme VINSON, M. MASSARDIER, Mme PRADIER, M. MOLLE,
Commune de SAINT DIDIER EN VELAY :	M. SALGADO, Mme GINET, M. DUFAURE DE CITRES, Mme TARERLAT
Commune de SAINT FERREOL D'AUROURE :	M. RIVET, Mme VILLEVIEILLE
Commune de PONT SALOMON :	M. DURIEUX, M. MARCEAU, Mme ADJERIOU
Commune de LA SEAUVE SUR SEMENE :	Mme SANDRON,
Commune de SAINT VICTOR MALESCOURS :	M. BOMPUIS, Mme ROYON

Etaient excusés représentés :

Mme JOLIVET : Commune d'Aurec sur Loire : Pouvoir donné à M. VIAL
Mme CHALANCON-LYOTHIER : Commune de Saint Didier en Velay : Pouvoir donné à M. DUFAURE DE CITRES
Mme BENABDESLAM : Commune de Saint Ferréol d'Auroure : Pouvoir donné à M. RIVET
M. MARCON : Commune de La Séauve sur Semène : Pouvoir donné à Mme SANDRON

Étaient excusés :

Mme JANISSET : Commune d'Aurec sur Loire
M. VALEYRE : Commune d'Aurec sur Loire
M. BLANCHARD : Commune de Saint Ferréol d'Auroure

ORDRE DU JOUR

Rapporteur : Monsieur Frédéric GIRODET : Président :

- 01 – Conseil Communautaire : Désignation du secrétaire de séance : François MARCEAU :
 - UNANIMITE
- 02 – Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 17 mai 2022 :
 - UNANIMITE
- 03 – Administration Générale : Compte rendu des décisions prises en application de l'article L.5211-10 alinéas 3 et 4 du Code Général des Collectivités Territoriales
 - **Le Conseil Communautaire prend acte de la communication**
- 04 – Administration Générale : Ressources Humaines : Tableau des effectifs : Mise à jour :
 - UNANIMITE
- 05 – Administration Générale : Ressources Humaines : Charte du télétravail :
 - UNANIMITE
- 06 – Finances - Mutualisation : Budget Général : Décision Modificative n° 1 :
 - UNANIMITE
- 07 – Finances – Mutualisation : Budget Régie Assainissement : Décision Modificative n°2 :
 - UNANIMITE
- 08 – Finances – Mutualisation : L'Agence d'Ingénierie des Territoires de Haute-Loire : Adhésion :
 - UNANIMITE
- 09 – Développement Economique : SPL Loire Semène Loisirs : Gestion du Pôle Economique et d'Usages Numériques :
 - UNANIMITE
- 10 – Aménagement du Territoire, Environnement, Habitat et Tourisme : Commission Aménagement du Territoire, Environnement, Habitat et Tourisme : Désignation de membre :
 - UNANIMITE
- 11 – Développement Economique : ZA de Bramard : Avenant n°5 au marché de maîtrise d'œuvre :
 - UNANIMITE
- 12 – Développement Economique : ZA de Bramard : Soumission au régime forestier des parcelles boisées compensatoires et portage des mesures compensatoires :
 - UNANIMITE
- 13 – Cycle de l'eau : Travaux d'eaux usées et eaux pluviales lotissement Côte Vieille à Saint Just Malmont : Avenant n° 2 au marché de travaux :
 - UNANIMITE
- 14 – Cycle de l'Eau : Travaux d'Assainissement et d'Eau Potable : Avenant n°1 de plus-value au lot n°2 : Commune d'Aurec sur Loire :
 - UNANIMITE
- 15 – Cycle de l'Eau : EPAGE Loire Lignon : Bilan d'activités 2021 :
 - **Le Conseil Communautaire prend acte de la communication**

16 – Culture - Patrimoine : Musée de la Faulx – Pont Salomon : Avenant au marché de maîtrise d'œuvre :

> UNANIMITE

Le texte intégral des délibérations peut être consulté au siège de la Communauté de Communes Loire et Semène.

Vu pour être affiché le 19 juillet 2022 conformément aux prescriptions des articles L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président,

Frédéric GIRODET

